

## Année scolaire 2021-2022 TARIFS COLLÈGE et LYCÉE

**CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES** : une contribution annuelle est demandée à tous.

Remise accordée **sur la contribution annuelle des familles** pour la scolarisation :

**Dans notre établissement :**

De 2 enfants :	- 10 %
De 3 enfants :	- 20 %
De 4 enfants :	- 30 %

**Dans d'autres établissements  
d'enseignement catholique :**

D'1 frère ou sœur :	- 5 %
De 2 frères ou sœurs :	- 10 %
De 3 frères ou sœurs :	- 15 %

Fournir un certificat de scolarité 2021 2022  
**avant le 15 septembre 2021.**

	Collège	Lycée	
Contribution annuelle des familles	676 €	696 €	
Frais annexes			
- Assurance scolaire	10 €	10 €	<i>Assurance scolaire</i> : l'établissement a fait le choix de souscrire auprès de la Mutuelle Saint Christophe, spécialiste de l'assurance scolaire, une assurance obligatoire pour l'ensemble de ses élèves. Il est donc inutile de nous fournir une attestation individuelle.
- Fournitures et activités diverses	88 €	108 €	
- Cotisation APEL non divisible en cas de facturation séparée	23 €	23 €	
Sortie d'intégration des 6èmes	40 €	-	
PSC1 pour les 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	35 €	35 €	
Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour les CAP1 et 2 / 2 <sup>nde</sup> et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro	-	50 €	Formation obligatoire, qui sera proposée par l'établissement. Attendre les consignes de l'enseignant formateur.
Formation PRAP 2S pour les 2 <sup>nde</sup> et 1 <sup>ère</sup> Bac Pro	-	40 €	Formation obligatoire, qui sera proposée par l'établissement. Attendre les consignes de l'enseignant formateur.
Formation PRAP PE pour les CAP1 et 2	-	40 €	Formation obligatoire, qui sera proposée par l'établissement. Attendre les consignes de l'enseignant formateur.

**MODES DE RÈGLEMENT :**

- Prélèvement automatique sur 10 mois, d'octobre à juillet (pensez à fournir un RIB). Un mandat sera disponible sur Ecole Directe.

Ou bien en 1 fois, 3 fois ou mensuellement :

- Carte bancaire par Ecole Directe
- Chèque
- Espèces